

Numéro 16

Janvier 2007

Sommaire

Mot du doyen	2
Vie départementale et facultaire	3
L'éthique à la Faculté	3
Doctorat à distance offert à la Faculté	3
Inauguration de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques	4
Appui à la réforme de l'éducation	4
Nouveaux professeurs	4
Des nouvelles du projet Telapprendre	5
Nouvelles du vice-décanat aux études supérieures et à la recherche	6
Soutenances	6
Nouvelles du CFIM	7
Nouvelle parution	7



BULLETIN

de la Faculté des sciences de l'éducation



Mot du doyen

Journée d'animation scientifique au Département d'administration et fondements de l'éducation

Dans le domaine de l'éducation, la dernière année aura été riche en rebondissements. On peut entre autres penser aux débats qu'a suscités l'implantation de la réforme dans un contexte où l'on a parfois l'impression que les véritables enjeux se perdent dans la défense d'intérêts particuliers ou dans les discours idéologiques. Dans ces circonstances, il convient de rappeler le rôle de la Faculté des sciences de l'éducation dont la mission s'articule autour de quatre composantes :

- Former des professionnels et des professionnelles autonomes, aptes à relever les défis contemporains de l'éducation et de la formation.
- Assurer l'enrichissement des compétences des professionnels et des professionnelles en exercice.
- Contribuer, par une recherche de pointe, au développement des connaissances et à l'amélioration de la qualité des pratiques en éducation et en formation.
- Jouer un rôle de premier plan au sein de la Francophonie et ailleurs dans le monde.

Un des défis majeurs auxquels nous pouvons rattacher la première composante est précisément la préparation de professionnels qui

pourront mettre en application les principes de la réforme et devenir des utilisateurs avertis, efficaces et innovateurs des nouveaux programmes. La seconde composante concerne le perfectionnement des enseignants, une priorité incontournable dans un contexte de changement. Enfin, la troisième nous invite, par nos activités de recherche, à documenter, évaluer et réorienter les pratiques dans l'optique d'une nouvelle vision de l'école.

L'année 2006 a aussi été celle où des ajustements importants ont été apportés au cadre législatif. Ainsi, le régime pédagogique a été modifié de façon à tenir compte des nouvelles exigences du nouveau pédagogique. De plus, des changements importants ont été apportés au Règlement sur les autorisations d'enseigner. En vertu de ce nouveau règlement, la voie d'accès la plus courante reste les baccalauréats de quatre ans, tels que ceux que nous avons mis en place, mais d'autres voies d'accès ont été définies. Face aux pénuries d'enseignants dans certains secteurs, les écoles peuvent dorénavant embaucher des étudiants de quatrième année qui ont obtenu une autorisation provisoire. Il nous faut voir, de notre côté, quelles sont les conditions que nous pouvons offrir pour que cette opportunité contribue à améliorer la formation plutôt qu'à détourner les étudiants de leurs objectifs de formation. D'autre part, des autorisations provisoires peuvent être délivrées à des per-

sonnes qui ont complété un baccalauréat disciplinaire et sont prêtes à s'engager dans un parcours de formation. Ici encore, le défi pour nous est de faire en sorte que la profession en ressorte gagnante. C'est dans cet esprit que nous avons proposé une maîtrise en enseignement secondaire. Le développement d'un tel programme n'est pas simple et l'expérience que nous menons actuellement avec un groupe d'étudiants en sciences et technologie nous permettra de voir dans quelle mesure la formule pourrait être élargie. Enfin, il faut remarquer que les exigences pour l'accès à la profession se sont précisées dans le cas des personnes pour lesquelles le MELS reconnaît une qualification légale obtenue en dehors du Québec. Ces personnes devront compléter une quinzaine de crédits et se soumettre à une période probatoire pour obtenir une autorisation définitive. Les mêmes exigences s'appliqueront à des personnes qui auront obtenu une formation à l'enseignement collégial de 30 crédits avant septembre prochain. Il nous faut donc examiner dans les prochaines semaines comment nous pourrions répondre à cette demande pour des formations courtes de premier cycle.

L'année 2007 commence dans l'effervescence que suscite l'implantation progressive du nouveau pédagogique et il ne fait pas de doute que les débats qui l'accompagnent continueront à nous faire réfléchir sur le sens de notre mission.

Le Département d'administration et fondements de l'éducation a désigné Jean-Guy Blais, Marie Mc Andrew et Pierre Lapointe comme membres d'un comité responsable de l'organisation d'activités scientifiques auquel Marie-Hélène Fortin, adjointe administrative, y est également associée.

La première journée d'animation scientifique s'est tenue le 7 décembre dernier. À cette occasion, une douzaine de chercheurs ont communiqué leurs intérêts de recherche et ont présenté leurs principales activités en cours : « projets de recherche ou recherche action ». Cette table ronde vise à un échange d'informations et un partage d'expériences entre collègues. ■

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les lecteurs du Bulletin une bonne et heureuse année 2007.

Michel D. Laurier, doyen

Salon des études 2006

L'Université de Montréal a tenu son Salon des études en date du 19 novembre dernier. Ce Salon est la principale activité de recrutement à l'université. Avec 75 kiosques d'information et 359 personnes pour répondre aux questions, le Salon vise à informer et à recruter des candidats intéressés par nos différents programmes. De plus, pour répondre aux besoins croissants en orientation scolaire, un service de consultation individuelle a été offert afin d'aider les candidats indécis quant à leur choix de programme d'études. Cette année, 16 conseillers étaient sur place pour assurer ce soutien et répondre aux nombreuses questions des visiteurs. Plusieurs autres activités étaient au menu, tel qu'un service d'information pour les étudiants non francophones, des tours du campus en autobus, des visites des résidences et du centre sportif, etc.



Gabrielle Nadon, entourée de Dominique Rousseau et de David Lussier, informe une aspirante enseignante sur le programme d'enseignement des sciences et technologies au secondaire.

Cette année, le Salon a été un véritable succès, avec une augmentation de visiteurs de

20 % par rapport à l'année précédente. Un record avec près de 4000 visiteurs. Pour ce qui est des programmes en éducation, cette augmentation a surtout été notée aux kiosques de l'enseignement au secondaire, de l'enseignement de l'éducation physique et de la santé ainsi qu'au kiosque du programme de français langue seconde.

Ce Salon exige beaucoup d'organisation et des efforts soutenus de la part des exposants et du personnel d'accueil. Un gros merci à tous les étudiants, personnels et professeurs qui ont animé les cinq kiosques réservés à nos programmes du baccalauréat ainsi qu'à nos programmes des cycles supérieurs. ■



De futurs étudiants en adaptation scolaire se renseignent auprès de Audrey Dupont et Andréanne Chagnon.

Du nouveau parmi notre personnel

Au Département d'administration et fondements de l'éducation, **Louise Boudriault** a obtenu le poste de technicienne en coordination du travail de bureau, en remplacement de **Esther Amzallag** qui a quitté pour la retraite. Également, le Département compte une nouvelle technicienne en coordination du travail de bureau, **Diane Labbé**. M^{me} Labbé travaillait auparavant à la Faculté de théologie et sciences des religions.

Jean-Pierre Proulx occupe le poste d'administrateur exerçant la fonction de directeur par intérim durant l'absence de Jean-Marie Van der Maren.

Départ à la retraite

André Brassard, professeur titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation, a pris sa retraite après 30 années consacrées à l'enseignement et au développement de la Faculté comme vice-doyen et comme directeur de département. En reconnaissance de sa contribution, le Département lui a remis une plaque honorifique.

Distinctions et prix

Denis Massé, professeur retraité au Département d'administration et fondements de l'éducation, a reçu une plaque honorifique en reconnaissance de sa contribution au développement et à l'enrichissement de la formation professionnelle à la Faculté, en tant que responsable de la formation continue.

Nadia Desbiens, professeure agrégée au Département de psychopédagogie et d'andragogie, s'est vu attribuer le **Prix scientifique 2006 en psychoéducation**. Ce prix a été remis par le secteur psychoéducation de l'OCCOPPO

(l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec) aux auteurs du livre *Les troubles du comportement à l'école: Prévention, évaluation et intervention*. Publié en 2005, il s'agit d'un premier ouvrage de langue française entièrement consacré aux troubles de comportement à l'école et adapté au contexte sociojuridique québécois. Le prix a été remis aux trois auteurs: M^{me} Nadia Desbiens, professeure au Département de psychopédagogie et andragogie de la Faculté, M^{me} Line Massé, professeure à l'UQTR et M^{me} Catherine Lanaris, professeure à l'UQO.

Marie Mc Andrew, titulaire de la Chaire du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques et professeure au Département d'administration et fondements de l'éducation, a été nommée membre du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire. Créé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ce comité a pour mandat de proposer une stratégie et des outils afin d'aider le MELS et le réseau scolaire à cheminer sur la gestion de l'intégration et de la diversité culturelle et religieuse. La présidence du comité a été confiée à monsieur Bergman Fleury, consultant en éducation et relations interculturelles.

Un comité social à la Faculté

La Faculté a mis sur pied un nouveau comité social qui a tenu sa première réunion au mois de décembre dernier. Initié et coordonné par Céline Dufresne, ce comité compte une dizaine de membres du personnel enseignant et non enseignant. Le mandat du comité social sera d'organiser quelques activités et événements au cours de l'année pour l'ensemble de la communauté facultaire. Une première activité est prévue pour le mois de février. ■

L'éthique de la recherche à la Faculté

L'éthique de la recherche a toujours représenté un enjeu important à l'université, même si aucune politique n'y était clairement définie. C'est en 2004 que l'Université de Montréal, suivant ce qui se fait dans les autres universités nord-américaines, a décidé d'élaborer sa propre politique d'éthique sur la recherche avec des êtres humains. Ainsi, tout projet de recherche, subventionné ou non, mené par un professeur ou par un étudiant et qui implique un recours à des sujets humains nécessite un certificat d'éthique avant même que le chercheur ne procède à la collecte de données ou à l'expérimentation (que ce soit pour des entrevues, des sondages, de l'observation de personnes, etc.).



Katia Maliantovitch, conseillère en éthique.

Plusieurs chercheurs y voient un obstacle pour l'avancement de leurs recherches. En effet, Katia Maliantovitch, conseillère en éthique à la Faculté des sciences de l'éducation, regrette le fait que pour beaucoup de chercheurs « l'éthique est devenue un monstre bureaucratique, un dernier obstacle avant de pouvoir entreprendre leur recherche ». Elle souhaiterait plutôt pouvoir

soutenir et accompagner les chercheurs dans les démarches et les procédures nécessaires à l'obtention du certificat d'éthique. M^{me} Maliantovitch s'occupe, entre autres, du suivi des dossiers de demande de certificat d'éthique et s'assure du respect des normes.

En 1998, les organismes subventionnaires canadiens ont conjointement adopté, puis publié un document intitulé *Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Cet énoncé vise à assurer que « les recherches portant sur ou utilisant des êtres humains se fassent dans le respect de la vie, de l'autonomie, de la dignité et de l'intégrité des personnes ».

Les projets de recherche des professeurs sont soumis à une évaluation par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR). Ce comité, composé de professeurs, d'experts juridiques, d'éthiciens et des représentants des collectivités, est chargé d'étudier les demandes de certificat d'éthique des cinq facultés suivantes: Aménagement, Droit, Musique, Théologie et sciences des religions et Sciences de l'éducation. Présidé par François Bowen, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche, le CPÉR a pour mandat de procéder à l'évaluation des projets de recherche et de promouvoir le respect des normes d'éthique, tout en étant évidemment tout à fait conscient que les chercheurs ne l'ont pas attendu pour se préoccuper d'éthique! ■

La Faculté des sciences de l'éducation offre le seul doctorat à distance dans toute la Francophonie

Texte tiré du *Journal Forum*, Volume 41 – numéro 14 – 4 décembre 2006

Thierry Karsenti, professeur au Département de psychopédagogie et d'andragogie, a mis sur pied le tout premier doctorat offert à distance dans toute la Francophonie. Soutenu financièrement par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ce doctorat de recherche en technologies de l'information appliquées à l'éducation – qui constitue aussi le premier doctorat à distance de l'Université de Montréal –, est offert dans sept pays de l'Afrique francophone: Niger, Burkina Faso, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun et Mali. M. Karsenti partageait gagnant pour ce concours lancé par l'AUF en raison de sa riche expérience dans le domaine. Une série de microprogrammes de troisième cycle offerts à distance affiche un taux de réussite de 95 %.

« L'objectif est d'aider à la formation de professionnels africains qui pourront travailler dans leur propre milieu », précise Thierry Karsenti. Lorsque des étudiants étrangers obtiennent une bourse pour venir étudier ici, bien peu d'entre eux retournent dans leur pays. Avec la formation à distance, ils peuvent étudier dans leur pays, obtenir un diplôme de l'UdeM et devenir des ressources locales pour former sur place d'autres professionnels. Cela permet ainsi d'éviter l'exode des cerveaux dans les pays en développement.

Les 22 étudiants admis cet automne ont été sélectionnés parmi 167 candidats! Le succès de l'appel a été tel que le nombre de places, originellement fixé à 15, a dû être revu à la hausse. La sélection s'est faite sur la base de l'excellence du dossier scolaire.

Les étudiants viennent de tous les horizons: médecine, sciences de l'éducation, littérature, nutrition, mathématiques, biologie, développement communautaire, linguistique et autres.

Dans chacun des pays participants, la formation se fait dans les campus numériques ouverts par l'AUF. Une rencontre d'une durée d'une semaine se tient, au début de l'année, entre le professeur Karsenti et le groupe d'étudiants. La première rencontre s'est déroulée à Bamako, au Mali, et l'endroit changera l'année prochaine.

Au terme de la formation à distance, qui comprend 79 travaux à réaliser dont la thèse, les étudiants doivent effectuer un stage de deux mois à l'Université de Montréal. Ce stage se compose entre autres d'une participation à des conférences scientifiques, d'analyses de données et d'activités de formation complémentaires.

Outre Thierry Karsenti, deux autres professeurs de la Faculté encadrent cette formation, soit Colette Gervais et Michel Lepage. ■

Inauguration de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques

Le 18 septembre dernier a eu lieu le lancement de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques, dirigée par Marie Mc Andrew, professeure au Département d'administration et fondements de l'éducation et spécialiste des questions d'ethnicité et d'immigration. En raison de son parcours marqué par l'immigration et le rapport identitaire, l'auteur et animateur québécois Dany Laferrière était présent pour donner le coup d'envoi à cette Chaire et faire part à son auditoire de sa vision de l'intégration et des rapports ethniques.

La Chaire porte sur le rôle de l'éducation dans le maintien et la transformation des rapports ethniques. Elle vise, d'une part, à mieux comprendre l'impact des déterminismes sociaux sur les interventions éducatives en milieu pluriethniques et, d'autre part, à mieux cerner l'apport potentiel du monde de l'éducation à la production ou à la réduction des inégalités interethniques et des frontières identitaires.

Trois axes sous-tendent le programme de recherche de la Chaire. Le premier est Culture, socialisation et curriculum. Il s'agit des représentations des minorités dans le matériel pédagogique, de la question des accommodements raisonnables et des attitudes des intervenants à l'égard de la diversité culturelle. Le second axe – l'égalité des chances et l'équité – aborde le cheminement scolaire des néo-Québécois et les facteurs qui influent sur leur réussite. Enfin, la Chaire se penchera sur les pratiques éducatives ailleurs au Canada et dans les autres pays multiculturels. ■



Dany Laferrière et Marie Mc Andrew

Des professeurs de la Faculté appuient la réforme de l'éducation

C'est à l'école Pierre Dupuis que le 27 novembre dernier des membres d'un collectif regroupant une trentaine d'universitaires, d'enseignants et de directeurs d'écoles ont rendu publique leur déclaration sur la poursuite de l'implantation actuelle de la réforme de l'éducation. L'objectif premier de cette déclaration est de « rappeler le soutien aux fondements de la réforme, sans toutefois perdre l'esprit critique nécessaire pour corriger les erreurs et viser la réussite des élèves ». Selon Claude Lessard, professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation et porte-parole de ce collectif, « mieux vaut tard que jamais ». Il soutient que malgré les problèmes, il faut soutenir cette réforme pour

qu'elle ne disparaisse pas. Il ajoute que dans l'ensemble, cette réforme a donné d'excellents résultats et a simplifié considérablement les programmes scolaires.

En plus de faire une déclaration publique, le collectif a lancé le même jour un site Web (reussirlareforme.qc.ca) pour inviter les gens à appuyer cette démarche. Parmi les signataires de cette déclaration, on trouve plusieurs professeurs de la Faculté, dont Jean-Pierre Proulx, Jean Archambault, Marc-André Deniger, Guy Bourgeault, Marcel Laurin et André Brassard, et bien d'autres qui ont depuis ajouté leur nom à la déclaration. ■

Deux professeurs nouvellement recrutés

Le Département de didactique compte un nouveau professeur adjoint spécialisé en didactique des mathématiques. En provenance des Îles Canaries, Alejandro Gonzalez-Martin est à la Faculté depuis le mois de septembre 2006.

Dès l'âge de 15 ans, cet élève, fort en mathématiques, savait qu'il voulait faire des études dans cette discipline afin, confie-t-il, « d'aider les jeunes qui ont des difficultés en mathématiques à s'en sortir ». M. Gonzalez obtint un baccalauréat en mathématiques, avec mention et prix d'excellence, de l'Université La Laguna. Il entreprend ensuite des études supérieures qui le mèneront au doctorat. Dans ses travaux de recherche, il se penche sur la question des obstacles dans l'apprentissage de *l'intégral impropre*. Un séjour au Canada, en 2004, lui fit connaître le pays qui l'enchantera. M. Gonzalez envisage alors la possibilité d'effectuer des études postdoctorales à la Faculté des sciences de l'éducation; la chance lui sourit en obtenant le poste de professeur en didactique des mathématiques. À compter de l'hiver 2007, M. Gonzalez enseignera deux cours en adaptation scolaire au secondaire : *Didactique de l'algèbre* et *Didactique des nombres rationnels au secondaire*.



Alejandro Gonzalez-Martin

M. Gonzalez cherche à rendre plus significatif l'apprentissage des mathématiques. Selon lui, les étudiants doivent comprendre la provenance des formules mathématiques et algorithmiques. « Ils doivent apprendre à poser des questions pour mieux comprendre à quoi sert la formule », soutient-il. Pour mettre en pratique ses recherches, il envisage de s'intégrer au sein du système scolaire québécois, en vue de trouver des solutions aux problèmes et aux inquiétudes rencontrés par les enseignants des mathématiques au secondaire.

Par ailleurs, le Département d'administration et fondements de l'éducation a recruté Jake Murdoch comme professeur adjoint. Intéressé par l'évaluation et la comparaison internationale en éducation, M. Murdoch détient un doctorat de l'Université de Bourgogne. Sa thèse traite de la comparaison des sys-

tèmes éducatifs, notamment de « l'effet d'établissement », sur l'insertion professionnelle des diplômés.

M. Murdoch a donné, au semestre d'automne 2006, le séminaire commun de doctorat et va enseigner, dans les mois à venir, le cours de méthodologie de la recherche en éducation. Par ailleurs, il prépare un cours de deuxième et de troisième cycle, offert à partir de 2007, qui portera sur l'efficacité, l'équité et la qualité des systèmes éducatifs.



Jake Murdoch

Avant de se lancer en éducation, M. Murdoch a fait des études en linguistique; c'est de là qu'il s'est intéressé à la pédagogie universitaire. Sa curiosité le pousse à s'inscrire au Baccalauréat en sciences de l'éducation. En effet, il voulait chercher à comprendre les raisons de l'échec et de l'abandon des étudiants universitaires en vue d'y trouver les solutions et les politiques à mettre en œuvre. Selon lui, un des défis de la pédagogie universitaire réside dans le besoin de la *contextualisation*. « Il faut également préparer les étudiants à leur vie professionnelle et personnelle », soutient le professeur.

M. Murdoch compte développer trois axes de recherches dans les prochaines années. Tout d'abord, il collabore avec Marie Mc Andrew à la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques où il apportera sa contribution sur la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration. Ensuite, il travaille sur le cheminement des étudiants (diplomation, persévérance et « attrition »). Et finalement, il participe au réseau pancanadien « Collaboration en recherche sur les politiques liées à la population, au travail et à la famille », coordonné par le *Projet de recherche sur les politiques* du gouvernement du Canada, où il examinera les liens entre la formation et l'emploi. ■

Des nouvelles du projet Telaprender

Dans notre dernier Bulletin, nous vous avons fait part du projet Telaprender. Un stage d'enseignement au Honduras qui s'adresse aux étudiants du Baccalauréat en enseignement du français langue seconde.

Nous publions ci-dessous le récit du séjour des stagiaires.

Lundi 16 octobre, après une longue journée de voyage, nous arrivons au Honduras. À l'instant même où les portes de l'avion se sont ouvertes, nous avons pu sentir la chaleur accablante qui nous attendait à l'extérieur. Après en avoir terminé avec les formalités aéroportuaires, nous étions en chemin pour Tela, une petite ville côtière où nous allons vivre pendant dix semaines.

Notre premier contact avec le paysage hondurien fut impressionnant: palmiers, montagnes, verdure à profusion, petites maisons colorées et animaux en liberté, en passant des chiens aux vaches sans oublier chevaux, coqs et chèvres! Rendus à Tela, nous avons été accueillis par nos familles honduriennes et avons eu la chance de visiter la ville et de découvrir un peu plus la culture d'ici durant la première semaine de notre séjour. Plusieurs activités étaient déjà inscrites à notre horaire.

Tout d'abord nous sommes allés nous présenter et remercier les écoles qui nous accueillent pour la durée de notre stage et où nous avons pu faire nos observations afin de mieux comprendre le système éducatif de notre pays hôte et de nous familiariser avec celui-ci. Le système est bien différent du Québec! Retard, conversations téléphoniques, sorties de classe non motivées, bruits venant des élèves à l'extérieur et noix de coco tombant sur les toits de tôles sont quelques exemples de distractions qui font partie du quotidien des enseignants. Nous avons également visité et rencontré le personnel de la Casa de la Cultura, une sorte de maison des jeunes où plusieurs activités sont présentées aux adolescents de la place et où nous allons donner des cours de français aux adultes trois soirs par semaine.

Après avoir découvert la ville et côtoyé les gens, nous étions enfin prêts à nous lancer tête première dans cette aventure qu'est notre stage. Chacun de notre côté, nous allons faire nos premiers pas dans le monde de l'enseignement à l'étranger. Eve-Lyne, Ariane, Claudine et Marie-Christine, à la *escuela* Normal Mixta, et Annabelle et Éric, à la *escuela* Herman Gmeiner, une école orphelinat pour les jeunes sans parents ou plus démunis. Et bien sûr sans oublier notre groupe à la Casa de la Cultura!

Après une deuxième semaine d'enseignement complétée, quelques pensées...

Que dire? C'est avant tout une aventure qui se vit au jour le jour; une routine qui n'en est pas une. Certes, elle pourrait le devenir, mais il y a toujours quelque chose de nouveau qui se présente à chaque journée que le vent de la mer des Caraïbes souffle. Je pense à la pluie, à la température incertaine, aux pannes d'eau, de téléphone et d'électricité. Je pense aussi surtout au taux de présence instable d'un jour à l'autre: lundi 3 élèves; mardi 15; mercredi 12; jeudi 18; vendredi?... C'est cette loterie quotidienne qui constitue, selon moi, le plus gros défi de notre stage de 3^e année.

Bien sûr, il y a les approches d'enseignement qui sont quelque peu différentes. Il y a, avant cela, les habitudes locales qui rendent la tâche plus difficile sur le plan de la gestion de classe. Bien que les élèves ne soient

pas étrangers au respect de l'autorité, nous, nous semblons l'être au certain «laisser-faire», au *no hay problema* des jeunes *teleños*. Pour illustrer, il est normal de se lever en plein milieu d'une leçon (ou du moins cela semble constituer un réflexe) pour aller porter un crayon à son ami assis à l'autre bout de la salle. Ce l'est aussi de parler à son copain de l'autre classe à travers la fenêtre quand on est en pause. Cependant, on respecte l'autorité quand on semble dépasser les limites convenues. Aurait-il été de même au Québec? Cela reste encore à voir...

Les principes de gestion de classe que nous avons appris pendant notre formation (sans toutefois les appliquer jusqu'à maintenant), nous apparaissent aujourd'hui, ici, pour le moins utopiques. Nous les avons en tête, mais il nous paraît impossible de les appliquer avec rigueur, surtout pas en tout cas avec une classe qui change à chaque jour: il est clair que la gestion n'est pas la même avec une classe de 7 élèves, qu'avec une classe de 18. De plus, il serait irréaliste de penser être capable de renforcer une discipline basée sur des principes de performance proprement nord-américains, ou du moins québécois. Les valeurs ne sont pas les mêmes, ni les mœurs, donc les façons de faire non plus. Inutile alors de s'entêter à rencontrer des objectifs de rigueur basés sur notre vision d'une classe qui fonctionne.

Dans ce désordre, devant ce qui nous paraît un quasi-chaos, qui ressemble tout de même parfois à une classe québécoise, je me dis que s'il est possible d'apprendre dans un tel climat, il est sûrement possible d'y enseigner! Bien que je tienne toujours aux règles que j'ai fixées dès le premier cours,

j'apprends à ouvrir la soupape aux moments opportuns pour permettre aux élèves de s'exprimer et d'être ce qu'ils sont, d'agir comme ce qu'ils ont toujours connu. Car je suis le *maestro de francés*, mais ils sont les musiciens honduriens. J'espère seulement que le concert final sera grandiose et moins cacophonique.

Un mois plus tard...

Ça fait déjà un mois que nous sommes arrivés. Le groupe semble s'être ancré davantage dans sa nouvelle vie hondurienne. Les membres sont de plus en plus à l'aise, que ce soit pour se repérer, pour savoir dénicher les meilleurs endroits, pour faire des rencontres ou tout simplement pour communiquer en espagnol. On apprend à connaître les valeurs des gens d'ici et on s'attache de plus en plus à nos familles d'accueil. Peu à peu, au fil des repas, des discussions et des moments cocasses partagés en famille, les gens commencent à mieux nous deviner, et il devient plus facile de s'ouvrir à eux.

Les activités se succèdent ici. Le samedi 4 novembre, nous sommes partis tôt le matin pour Triunfo, un village garifuna avoisinant Tela. Il est difficile de décrire le sentiment partagé par tout le groupe lorsque la voiture s'est engagée dans le chemin qui entre dans ce village drastiquement plus pauvre que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. La scène était digne de ce que l'on voit à Vision mondiale. L'économie de Triunfo, que l'on dit être la capitale hondurienne du sida, se résume à trois choses: les bijoux en coco, le pain de coco et les tam-tams. C'est presque un safari que le groupe a entrepris pour se rendre à l'atelier, chacune luttant contre sa propre phobie en pensant aux percussions artisanales que nous allions y trouver. C'est avec une pointe d'amertume que nous avons découvert l'endroit et l'homme qui, la veille, avait vendu toutes ses créations à une boutique de San Pedro Sula! ■

Telaprender II



Nouvelles du vice-décanat aux études supérieures et à la recherche

Ateliers sur les bourses

Le jeudi 14 septembre dernier s'est tenu un atelier sur les possibilités de financement pour les étudiants en recherche aux études supérieures. Pour l'occasion, une invitation avait été faite aux étudiants de 3^e et 4^e année du baccalauréat en éducation. L'événement a connu un très grand succès puisque environ 80 étudiants se sont présentés, alors que la salle pouvait à peine en contenir la moitié. Nous avons pu malgré tout offrir l'activité. Il va sans dire qu'un local plus grand attendra les étudiants l'an prochain.

Clinique sur les bourses

Cet événement, qui a également eu lieu le 14 septembre 2006, s'adressait tout particulièrement aux étudiants de 2^e et 3^e cycle qui prévoyaient faire une demande de bourse aux principaux organismes subventionnaires. Pour l'occasion, des professeurs de la Faculté, notamment M. Daniel Daigle (*Didactique*), M. Marc-André Deniger (*Administration et fondements de l'éducation*) et M^{me} Cécilia Borges (*Psychopédagogie et andragogie*) avaient accepté de partager avec notre vice-doyen, M. François Bowen, la tâche d'évaluer les projets d'études et de conseiller les étudiants tant au niveau de la méthodologie que des stratégies à utiliser afin de mettre leur projet en valeur dans leur demande de financement.

Accueil des nouveaux étudiants

Une semaine après la tenue des deux événements précités, le vice-décanat aux études supérieures et à la recherche a eu le très grand plaisir d'inviter les nouveaux étudiants Ph. D et M.A. à une soirée d'accueil. Plusieurs professeurs se sont joints à M. Bowen, dont notre doyen, M. Michel D. Laurier, afin d'accueillir les nouveaux étudiants. M^{me} Mélanie Paré, étudiante au doctorat sous la direction de M^{me} Nathalie Trépanier, a accepté de prendre quelques précieux moments lors de son examen synthèse, afin de partager son cheminement scolaire avec les nouveaux arrivants. Cette générosité, il va sans dire, a été grandement appréciée.

Mesdames Carole Fleuret et Geneviève Lessard, également étudiantes au doctorat, ont bien représenté leur association étudiante (l'AEESSSE). Elles ont su avec humour et entrain, faire le portrait de l'association des étudiants-étudiantes aux études supérieures des Sciences de l'éducation et ont invité les étudiants présents à s'impliquer dans l'association et à participer aux activités menées par cette dernière.

Colloque étudiant

Parlant d'activités organisées par l'AEESSSE, mentionnons le colloque « ÉDUCATIF PRÉSENT » présenté le 12 octobre dernier et auquel le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures a eu le plaisir de collaborer. Cet événement, dont l'objectif premier était de familiariser les étudiants de 1^{er} cycle avec les différents aspects de la recherche, a obtenu un grand succès avec plus de 300 visiteurs. Nous tenons à mentionner le professionnalisme des organisateurs et à souligner les investissements de temps et de travail qui ont permis de créer un événement aussi réussi. Cet événement s'ajoute à d'autres fructueuses collaborations établies entre le vice-décanat aux études supérieures et à la recherche, et la dynamique équipe de l'AEESSSE.



Demandes de subventions

Comme à chaque année, a eu lieu l'intense période de demandes de financement auprès des organismes subventionnaires. Comme à chaque année, le vice-décanat a offert un important soutien aux collègues afin de faciliter la préparation de leur demande. Un atelier avait également été offert en août à cet effet. Pour l'automne 2006, près de 25 demandes ont été soumises aux grands organismes par les chercheurs de la Faculté à qui nous souhaitons le plus grand des succès. La plupart des octrois seront annoncés au cours des mois de mars et d'avril 2007.



La journée de Montréal de l'enseignement des sciences de la santé

En collaboration avec la Faculté de médecine de l'UdeM, le vice-décanat aux études supérieures et à la recherche a eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de participants venus des différentes facultés des sciences de la santé de l'UdeM (Sciences infirmières, Médecine vétérinaire, Pharmacie, Optométrie et Médecine dentaire) ainsi que plusieurs représentants de la Faculté de médecine de l'Université McGill afin de créer à Montréal une communauté de chercheurs (tant francophones qu'anglophones) dans le domaine de la pédagogie universitaire en sciences de la santé. Des collègues de la Faculté des sciences de l'éducation ont également participé à cet événement. ■

Céline Dufresne
Agente d'administration

Vice-décanat aux études supérieures et à la recherche

SOUTENANCES DE THÈSES

BEAUREGARD, France : *Représentations sociales des parents et des enseignants de leur rôle dans l'intégration scolaire d'un élève dysphasique en classe ordinaire au primaire.* Sous la direction de Estelle CHAMBERLAND.

DION, Chantale : *Le rire et l'humour dans l'apprentissage et l'enseignement d'une langue seconde.* Sous la direction d'Adèle CHENÉ.

DOFFOUCHI, Madeleine Tchimou : *La nouvelle régulation des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne : analyse historique et sociopolitique des cas du Bénin et du Sénégal,* sous la direction de Martial DEMBÉLÉ.

MANSA, Soundiata Diene : *L'hybridation des données du recensement et des fichiers des résultats scolaires, une base pour accroître le potentiel explicatif des indicateurs de performance en éducation. Une étude de cas.* Sous la direction de Jean-Guy BLAIS.

MOTTET, Martine : *Aspects des compétences initiales d'étudiants maîtres en éducation préscolaire et enseignement primaire à l'égard du français oral, de la culture et de leurs interrelations.* Sous la direction de Flore GERVAIS.

NGUYEN, Diem Quyen : *Les appréciations formatives des performances cliniques (AFPC) – Un exemple de l'évaluation formative des compétences par une approche d'évaluation authentique dans l'enseignement supérieur.* Sous la direction de Jean-Guy BLAIS.

ROUSSEL, Hubert : *Identification des besoins de perfectionnement des travailleurs en loisir du Nouveau-Brunswick,* sous la direction de Thierry KARSENTI.

TOUMA, Georges : *Un paradigme d'expérimentation au laboratoire de sciences pour l'identification et l'optimisation statistique d'un modèle algébrique par interaction visuo-graphique.* Sous la direction de Pierre NONNON.

Un cours de français obligatoire à tous

À partir de l'automne 2007, le cours *Français écrit pour futurs enseignants* (DID 1010) deviendra obligatoire dans les programmes du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en adaptation scolaire, en enseignement secondaire et en enseignement de l'éducation physique et à la santé. Qu'est-ce que cela change pour nos étudiants et pourquoi faire un tel changement ?

Jusqu'à l'automne 2006, les étudiants nouvellement admis dans tous nos programmes devaient se soumettre à un test d'entrée en français, le TFLM. Selon leur résultat à ce test, ils étaient soit dispensés de cours de français (résultats de 75 % et plus), soit tenus de suivre un cours de base français, le DID 1010 (résultats de 60 à 74,9 %), soit obligés de s'inscrire à deux cours de français, un cours de base offert par la Faculté d'éducation permanente et le DID 1010 (résultats inférieurs à 60 %). Chaque année, environ 75 % des étudiants devaient donc réussir le DID 1010 pour satisfaire aux exigences linguistiques de la Faculté.

À compter de l'année scolaire 2007-2008, l'évaluation de la compétence linguistique des futurs enseignants ne sera plus la responsabilité de la Faculté : pour être réputés compétents en français écrit, les étudiants devront réussir un examen national, le *Test de français écrit SEL – version formation des maîtres*. Bien sûr, la Faculté conserve sa responsabilité de former les futurs maîtres en français. C'est pourquoi, à partir de l'automne 2007, les nouveaux étudiants continueront de passer le TFLM en guise de test diagnostique et devront, s'ils ont moins de 60 % à ce test, s'inscrire au cours de base offert par la FEP. Tous les étudiants des programmes concernés devront suivre le DID 1010, qui sera devenu obligatoire. De ce fait, les étudiants ayant obtenu moins de 75 % au TFLM, qui auraient selon le régime actuel suivi ce cours en plus des crédits de leur programme, s'y inscriront à l'intérieur de ces crédits. Les étudiants ayant obtenu 75 % et plus se trouveront à suivre un cours de français écrit dans leur programme, ce qu'ils ne faisaient pas auparavant.

Si les avantages de cette nouvelle mesure semblent assez évidents pour la grande majorité de nos étudiants, qui n'auront plus à additionner un cours à leur programme, on peut se questionner sur la légitimité de cette mesure pour ceux qui ont, selon le test d'entrée, une connaissance suffisante de la langue. La maîtrise de la langue étant une compétence transversale à développer à l'école, tous les enseignants, quels que soient leur discipline et leur niveau scolaire, deviennent en quelque sorte des enseignants de français. Pour cela, ils doivent non seulement être capables de communiquer correctement en français, mais aussi savoir détecter les erreurs de leurs élèves et pouvoir expliquer pourquoi ils considèrent qu'il y a une erreur. Il ne s'agit pas là de savoir créer des situations d'apprentissage pertinentes visant des contenus linguistiques ciblés, ce qui reste l'apanage des professeurs de français, mais de pouvoir souligner les problèmes de syntaxe dans la rédaction d'un rapport de laboratoire ou expliquer à un élève pourquoi tel mot de son travail d'histoire ne pouvait pas être utilisé dans le contexte. Rien ne garantit qu'une personne maniant habilement la langue grâce à des connaissances implicites sera capable d'explicitement ses connaissances à l'intention de quelqu'un d'autre.

Or, ce sont précisément ces habiletés de détection d'erreurs et d'explicitation des règles de la langue qui sont travaillées dans le cours *Français écrit pour futurs enseignants*, en plus de la compétence à communiquer correctement à l'écrit. Pour ce faire, le cours amène les étudiants à revoir les outils d'analyse de la langue (classes de mots, fonctions, etc.), à découvrir ou à redécouvrir les ouvrages de référence, à réviser les grandes règles d'accord, mais aussi à améliorer leur compréhension des principes qui gouvernent la syntaxe, la ponctuation, la cohérence textuelle et le choix du vocabulaire. Pour mieux s'ajuster aux difficultés des étudiants et développer leur autonomie, le cours s'articule autour d'une formule d'apprentissage par problèmes, où les étudiants doivent résoudre en équipe les problèmes soulevés par leurs propres textes.

L'introduction du cours *Français écrit pour futurs enseignants* dans les programmes se veut un pas de plus dans le processus d'amélioration de la qualité de la langue chez les maîtres que nous formons. Souhaitons que cette initiative, jointe aux efforts de tous ceux qui œuvrent à la formation des enseignants, porte des fruits durables! ■

Pascale Lefrançois
Professeure agrégée
Département de didactique



Nouvelle base de données au CFIM

Au printemps dernier, le Centre de formation initiale des maîtres a fait l'acquisition d'une nouvelle base de données. Le personnel du CFIM a baptisé Gesfim ce nouvel outil.

Auparavant, les membres du personnel de chaque secteur saisissaient les données dans diverses bases du logiciel Filemaker. Celles-ci étaient souvent saisies plus d'une fois et par différentes personnes. Afin d'éviter une multiplication des saisies de données, de limiter le nombre des erreurs éventuelles et d'alléger le travail du personnel, le CFIM, en étroite collaboration avec la direction de la Faculté, a étudié les différents processus de chaque secteur en vue de l'implantation d'une base de données relationnelle. C'est la compagnie Ex-I-tec qui a été choisie pour développer le progiciel et celui-ci a été implanté graduellement à partir du mois d'août dernier.

Ce progiciel permet l'attribution des stages aux superviseurs ainsi que l'attribution des cours aux professeurs et aux chargés de cours des programmes de 1^{er} cycle. Tout comme il était possible de le faire auparavant, ce système permet d'effectuer les jumelages des enseignants des écoles avec les étudiants ainsi que celui des superviseurs. Avec cet outil, bâtir les équipes est beaucoup plus facile qu'avec l'ancienne méthode. Grâce à une passerelle provenant du système de gestion académique de l'université, les données nominatives des étudiants de 1^{er} cycle sont désormais transférées automatiquement dans Gesfim sans que le personnel n'en fasse la saisie comme auparavant. Les données relatives aux superviseurs de stages et aux chargés de cours seront quant à elles corrigées, au fur et à mesure de leur modification, grâce à une passerelle d'informations provenant de la Direction des ressources humaines de l'université (DRH). Par ailleurs, les résultats aux tests d'entrée de français et de mathématiques seront eux aussi saisis dans la base de données. Bientôt, l'inscription aux cours de mise à niveau de français et de mathématiques sera automatiquement indiquée dans le progiciel grâce à la passerelle académique. Éventuellement, il est prévu que certains résultats académiques apparaissent dans le dossier personnel des étudiants sur le site Internet du Guichet étudiant.

L'implantation de Gesfim ne fut pas facile pour les membres du personnel du CFIM. En août, en période de pointe, il leur a fallu apprendre les fonctionnalités du progiciel en plus de s'ajuster aux nouvelles façons de faire. De plus, le système n'était pas encore au point et il ne répondait pas à tous les besoins. Dans ces conditions, le personnel a dû faire preuve de patience durant la période de rodage, période qui n'est d'ailleurs pas encore tout à fait terminée.

Cela dit, plusieurs améliorations ont été apportées jusqu'à maintenant et l'implantation va bon train. La Faculté commence d'ailleurs à bénéficier du nouveau système.

Je profite de l'occasion pour remercier le personnel du CFIM pour sa patience et sa collaboration dévouée. ■

Denise Bergeron
Adjointe administrative
Centre de formation initiale des maîtres

Nouvelle parution

L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES – De la planification de la démarche à la communication des résultats

L'un des rôles importants de l'enseignant réside dans l'évaluation des apprentissages des élèves. Mais comment évaluer les apprentissages selon le nouveau paradigme actuel, celui de l'approche par compétences? Le présent ouvrage fait le tour de cette question. D'une manière simple et accessible, il fournit l'éclairage nécessaire pour comprendre cet aspect capital de la tâche de l'enseignant et lui permettre d'ajuster ses pratiques évaluatives en fonction des nouveaux programmes de formation.

L'évaluation des apprentissages – De la planification de la démarche à la communication des résultats constitue une référence pour ceux qui œuvrent dans le domaine de l'éducation. Les enseignants en exercice et en formation y trouveront également une source d'idées et d'outils à partager et à expérimenter au quotidien.

Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 2006, 384 pages.

Sous la direction de **Micheline-Joanne Durand** et de **Roch Chouinard**. Micheline-Joanne Durand est professeure adjointe au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal. Roch Chouinard est professeur titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal. Pour réaliser cet ouvrage, ils se sont entourés de spécialistes en éducation. **François Bowen** est professeur titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal. **Sylvie C. Cartier** et **Nadia Desbiens** sont professeures agrégées au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal. **Isabelle Plante**, **Marjolaine Sioui** et **Noutépé Tagodoe** sont étudiants à l'Université de Montréal.



**Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal**

Adresse postale :
Faculté des sciences de l'éducation
Direction
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Adresses électroniques :
Courriel : fserens@scedu.umontreal.ca
Site Web : www.scedu.umontreal.ca

**Publication du Bureau
du Secrétaire de la Faculté
des sciences de l'éducation
de l'Université de Montréal**

Direction
Jean-Pierre Charland

Rédaction
Zeina Tamaz

Téléphone :
514 343-5605

Conception graphique et infographie
Uzin3 | communicateurs graphiques



Dans le présent document, la forme masculine est parfois employée pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

